

01 fév 2013 -17:44

Appartient à Conseil des ministres du 1er février 2013

Approbation d'un projet dans le cadre d'Optifed : Costing out-Téléphonie mobile

Le Conseil des ministres a marqué son accord sur le projet "Costing out-Téléphonie mobile" dans le cadre du programme Optifed. Optifed est le programme d'efficacité fédérale qui vise à réaliser des économies durables et à améliorer le fonctionnement des autorités fédérales dans le souci d'une meilleure collaboration entre les différents services publics.

Le Conseil des ministres a donné son accord sur l'application des recommandations suivantes, qui peuvent rapporter une épargne annuelle à court terme de 5% sur les coûts de fonctionnement :

- négociation de conventions et création de directives pour encadrer l'utilisation de la téléphonie mobile, en particulier l'intervention de l'administration dans les frais et la mise à disposition d'appareils ;
- facturation basée sur l'utilisation réelle afin de donner plus de perspectives pour l'optimisation ;
- regroupement de contrats ;
- utilisation du contrat cadre de FOR/CMS comme base de référence.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Hendrik Bogaert, secrétaire d'Etat à
la Fonction publique et à la Modernisation des Services
publics
Rue Royale 180
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 209 33
<http://bogaert.belgium.be>